

RAPPORT D'ACTIVITÉS



SESSION ORDINAIRE 2020-2021
3^E SESSION DE LA XI^E LÉGISLATURE

M. MICHEL DI MATTIA
DÉPUTÉ PS
AU PARLEMENT DE WALLONIE





TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ	4
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	6
A. PARLEMENT DE WALLONIE	6
1. Travail parlementaire	6
2. Questions recevables adressées au Gouvernement	13
3. Interventions en séance plénière	17
4. Projet de motion	17
B. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	18
1. Travail parlementaire	18
2. Questions recevables adressées au Gouvernement	22
3. Interventions en séance plénière	26
4. Proposition de décret	26
CONCLUSION	27




AVANT- PROPOS

AUPARAVANT EN QUALITÉ DE CONSEILLER OU ÉCHEVIN À LA VILLE DE LA LOUVIÈRE, ET DEPUIS 2019 COMME DÉPUTÉ RÉGIONAL, MON ENGAGEMENT A TOUJOURS CONSISTÉ À DÉFENDRE DES VALEURS D'ÉQUITÉ ET DE PROGRÈS PARTAGÉ.

DANS MON TRAVAIL, MES PRIORITÉS VISENT À GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DES DROITS AUSSI BIEN EN FAVEUR D'UNE CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE, DE L'ÉGALITÉ RÉELLE DE GENRES ET DE L'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE.

MICHEL DI MATTIA
DÉPUTÉ PS AU PARLEMENT DE WALLONIE



**LA JUSTICE SOCIALE
PASSE DONC PAR UN ACCÈS
POUR TOUS À LA CULTURE,
AU TOURISME ET
AU PATRIMOINE,
LEQUEL CONSTITUE
UN ENJEU MAJEUR
POUR NOTRE SOCIÉTÉ
ET POUR LE
VIVRE-ENSEMBLE.**

Je salue les dernières avancées du Parlement de Wallonie en matière de participation citoyenne aux commissions délibératives. Il nous appartient pour autant de réussir, ensemble, à pérenniser ces outils par toujours plus de transparence, mais aussi en sollicitant davantage nos concitoyens dans le débat public.

La vigilance de tous les instants doit être efficiente et inclusive. Collectivement en faveur de l'intégration sociale mais aussi singulièrement au bénéfice de l'aide sociale d'urgence et psycho-sociale à l'égard de celles et ceux en situation d'extrême précarité.

Notre attention doit se tourner vers des actions résolument sociales et préservant les droits fondamentaux.





L'actualité sanitaire d'abord, et celle des inondations catastrophiques de juillet 2021 ensuite, ont démontré l'urgence de consolider et d'accroître nos services de proximité, tant pour les services de secours qu'en matière de tutelle des territoires, au service exclusif de nos concitoyens.

La concertation sociale, lorsqu'elle répond pleinement à la communication entre les acteurs de terrain et les autorités - quel qu'en soit le niveau - doit garantir l'efficacité de nos actions et priorités sociales.

Ma réflexion cible plus particulièrement l'aménagement des espaces publics, le développement durable, les différentes mobilités; avec comme pierre angulaire, l'accessibilité des services publics.

Un enjeu crucial.

Mais la justice sociale passe aussi par l'accès pour tous à une meilleure qualité de vie. La crise sanitaire a montré à quel point, encore aujourd'hui, les inégalités sont criantes dans ce domaine. La justice sociale passe donc par un accès pour tous à la culture, au tourisme et au patrimoine, lequel constitue un enjeu majeur pour notre société et pour le vivre-ensemble.

À l'instar de l'enseignement, la formation et l'alternance doivent être au cœur de nos préoccupations pour en faire une filière d'excellence et de savoir-faire propres à notre territoire. La réussite des plus jeunes passe et passera avant tout par la garantie - explicitement reconnue par les instances européennes au travers de la Garantie Jeunesse - de leur insertion sur le marché du travail.



PRÉSEN- TATION DU DÉPUTÉ

MON ENGAGEMENT SOCIALISTE COMME MILITANT, CONSEILLER, ÉCHEVIN OU ENCORE COMME DÉPUTÉ, SE TRADUIT, AU QUOTIDIEN, PAR LA VOLONTÉ DE PRIVILÉGIER UNE LOGIQUE DE PARTAGE DE PROGRÈS SOLIDAIRE ET DE JUSTICE SOCIALE.



Le maintien de pensions dignes est l'un de nos combats. C'est un enjeu primordial pour les villes et communes wallonnes confrontées à la question du financement du 2^e pilier de pension. Au même titre que la reconnaissance barémique des niveaux d'études des enseignants pour laquelle je m'investis depuis mon entrée en fonction.

En matière de formation, de santé, d'action sociale ou d'emploi, nos valeurs socialistes doivent rester au cœur de notre action régionale. Il est prioritaire de ne laisser personne sur le bord du chemin, et de permettre un financement correct des CPAS à la hauteur des besoins des citoyens.

À l'écoute du terrain, j'aspire à ce que mon action politique régionale réponde au mieux aux besoins de proximité.

Comme député régional et communautaire, je m'engage résolument en faveur du développement du bassin de vie de la nouvelle région du Centre, qui est aussi à valoriser à l'échelle de l'enseignement pour enraciner de nouvelles offres et filières d'enseignement supérieur nécessaires au redéploiement socio-économique.

Membre effectif des Commissions du tourisme, du patrimoine et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au Parlement de Wallonie, mon action





JE M'ENGAGE RÉSOLUMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU BASSIN DE VIE DE LA NOUVELLE RÉGION DU CENTRE.

de nouveau député wallon consiste à défendre, promouvoir et valoriser les atouts de la région du Centre.

De grands enjeux se dessinent également en mobilité et sécurité routière, domaines dans lesquels des changements sociétaux interviennent. La route aujourd'hui se partage, la voiture n'est plus au centre de tout. Il faut apprendre, concevoir, une nouvelle manière de circuler qui donne une place sécurisée à chaque usager, qu'il utilise les modes doux ou non.

Fortement investi dans les Commissions de la Culture et de l'Éducation au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, je compte faire du libre accès à la culture pour des publics scolaires une priorité à concrétiser lors d'activités culturelles. Je travaille aussi à la pleine valorisation du patrimoine de la région du Centre, et singulièrement celui de la Ville de La Louvière.

Il est essentiel à mes yeux de repartir des attentes de terrain pour prolonger nos actions, notamment en matière d'accessibilité aux services sociaux, de santé, de formation ou d'emploi.

Essentiel aussi de militer pour toujours plus de participation citoyenne.

PRÉSEN- TATION DES ACTIVITÉS PARLEMEN- TAIRES

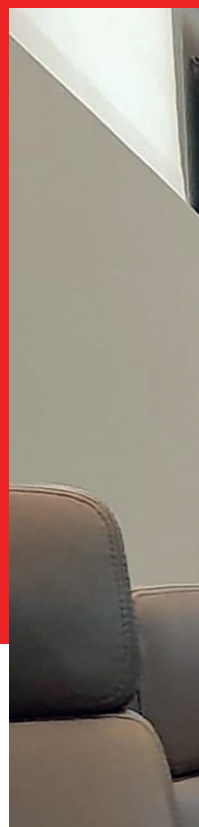
A. PARLEMENT DE WALLONIE

1. TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Tourisme

Au cours des deux premières années de mandature, partant de mon expérience d'échevin dans le domaine, je me suis beaucoup investi comme nouveau député de la région du Centre sur les questions afférent au tourisme wallon durement touché par la crise du coronavirus.

Convaincu que le tourisme est une clé de redéploiement économique, j'ai fréquemment interpellé la Ministre pour une meilleure cohérence entre les acteurs et une digitalisation à l'échelle de toute la Wallonie. L'objectif est de mettre en place une offre touristique globale, qui invite les touristes à des séjours plus longs et à des circuits à l'échelle de l'ensemble du territoire. À ce titre, la crise du coronavirus a permis d'activer un certain nombre de pistes que je préconise depuis mon entrée en fonction. Le pass et le site VisitWallonia, notamment, sont des exemples des avancées réalisées. Il conviendra cependant de concrétiser ces essais en les rendant pérennes, et faire de ces outils des moyens de rendre le tourisme plus accessible à tous et en particulier aux personnes les plus défavorisées.



**JE ME SUIS BEAUCOUP INVESTI COMME
NOUVEAU DÉPUTÉ DE LA RÉGION DU CENTRE
SUR LES QUESTIONS AFFÉRENT AU TOURISME
WALLON DUREMENT TOUCHÉ PAR LA CRISE
DU CORONAVIRUS.**



Je me suis aussi mobilisé en faveur de certaines niches touristiques sous-exploitées en Région wallonne, comme l'offre d'aires de service pour mobil-homes. À l'image des pays avoisinants qui connaissent une forte expansion du tourisme fluvial, je suis persuadé que celui-ci pourrait devenir un atout économique majeur pour la Wallonie en général et notamment pour le réseau de voies navigables de la région du Centre.

J'ai par ailleurs émis des propositions visant à améliorer l'accueil des randonneurs sur notre territoire. Des avancées ont été obtenues au niveau de l'offre numérique mais j'attends encore des améliorations des outils mis en place, notamment la possibilité de créer ses propres itinéraires. L'accent doit encore être mis aussi sur la signalétique physique des sentiers de randonnées.

Je me bats aussi pour que la Wallonie prenne conscience, sans attendre, de l'importance du développement futur du tourisme ferroviaire. Les enjeux climatiques ouvrent la voie à de nouvelles manières de voyager, plus respectueuses de l'environnement, de nouvelles habitudes renforcées par la crise sanitaire. Ce tourisme de proximité, plus vert, correspond aux ambitions et convictions wallonnes.

L'écotourisme est dans cette perspective un domaine porteur pour les opérateurs wallons, qui rencontre les enjeux essentiels du développement durable et de la sauvegarde de l'environnement. Encore faut-il que la Wallonie se dote des infrastructures adéquates, ce à quoi j'entends m'atteler pleinement.

Toujours en matière de tourisme, je me suis montré très attentif à l'accessibilité des attractions touristiques pour les personnes à mobilité réduite. Développer le tourisme pour tous est, par ailleurs, l'une de mes priorités en matière de tourisme social.

Enfin, j'ai également pointé certaines incohérences ou difficultés liées au code du tourisme, qui nécessiteraient plusieurs adaptations.

Sous mon impulsion, la Cour des comptes a été auditionnée par la Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine. Son dernier rapport sur le fonctionnement du Commissariat Général au Tourisme et, notamment, sur le système de subsidiation des attractions touristiques, a pointé des problèmes que j'avais déjà, auparavant, mis en lumière. Des problèmes qui ralentissent malheureusement le développement du tourisme wallon.

De manière générale, je plaide cependant pour une stratégie globale plus cohérente avec des axes de développement clairs qui permettront d'envisager une réforme du code et des critères précis en matière de subsides. C'est essentiel pour rendre le secteur plus efficace et, surtout, pour attirer plus de touristes étrangers.

Patrimoine

Ma volonté est de faciliter le travail de celles et ceux qui ont pour mission de sauvegarder le patrimoine: à plusieurs reprises, j'ai pointé des incohérences ou des manquements dans le nouveau Code wallon du Patrimoine. Mon objectif est de le rendre plus efficace afin de permettre notamment un meilleur entretien régulier de trésors patrimoniaux qui pourraient également jouer un rôle important en matière d'attractivité du territoire et des divers terroirs.

Dans cette optique, je vise particulièrement certains points susceptibles d'impliquer l'ensemble de la Région wallonne, en commençant par le patrimoine industriel, présent à des époques différentes sur la quasi-totalité de son territoire. Préserver le patrimoine industriel, c'est préserver une part importante de l'histoire de la Wallonie, celle des travailleurs qui en ont fait la grandeur.

Je suis aussi particulièrement attentif à ce que l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) se dote des expertises nécessaires, parfois très spécifiques, à la bonne compréhension des enjeux particuliers de ce type de patrimoine. Le périmètre des connaissances nécessaires est en effet très large dans ce domaine.

Le patrimoine UNESCO présent en Wallonie est aussi au cœur de mes préoccupations. Pour permettre à ces sites reconnus sur la liste du patrimoine mondial de devenir plus attractifs, il conviendrait de mieux les mettre en valeur en revoyant la





structure qui organise ces sites. C'est l'un des combats que je mène au sein de la commission. Une approche globale à l'échelle du territoire permettrait de valoriser cette ambition, notamment pour la visibilité des sites miniers wallons en général, et singulièrement celui de Bois-du-Luc.

Pour le site louviérois, j'ai obtenu, après avoir fait visiter les lieux par la Ministre, de nouvelles avancées avec le lancement d'un plan visant le développement de Bois-du-Luc sur le long terme et sur la préservation du patrimoine à intégrer dans un cadre territorial bien plus large.

Tourisme et patrimoine vont aussi de pair. Des domaines qui sont également impactés par des questions de mobilité. J'ai ainsi reçu la confirmation que le futur du parc Boël permettrait de relier le centre-ville de La Louvière à l'ancien canal. Un nouveau parc ouvert au public et à la mobilité douce. La commune a confirmé depuis sa volonté de me suivre dans ce développement en annonçant sa volonté de racheter ce parc qui, à l'avenir, sera donc à la fois un poumon vert au cœur de la ville et un outil de mobilité douce liant la ville à son patrimoine UNESCO.

Économie

Je suis intervenu à plusieurs reprises auprès du Ministre de l'Économie sur le redéploiement économique de la Région et la nécessité de se baser sur des outils solides et innovants. J'insiste en ce sens pour que la banque de données des sols puisse être améliorée afin de lui permettre d'avoir aussi un impact économique.

De même, j'œuvre également à redéfinir les missions de la SOGEPA, le fonds d'investissement de la Région, de sorte à davantage aider les petites et moyennes entreprises, qui constituent le tissu fondamental de l'économie wallonne.

Si pour l'entreprise Durobor, la relance de celle-ci n'a finalement pas pu être réalisée, je suis resté particulièrement attentif à la reconversion des lieux, de sorte à permettre à la fois de relancer une activité économique et de préserver la mémoire de l'entreprise disparue. De manière générale, mon action politique vise aussi à rendre efficiente la gestion des espaces disponibles pour les entreprises, afin de favoriser l'emploi.

Je suis aussi particulièrement attentif aux transformations nécessaires de l'AWEX, l'Agence Wallonne à l'Exportation. Si la Wallonie doit mettre l'accent sur les secteurs innovants et sur de nouvelles formes d'entreprise, elle doit aussi miser plus sur les secteurs porteurs de redéploiement, comme la digitalisation, mais aussi la relocalisation ou la valorisation du patrimoine évoqué précédemment.

Mobilité et sécurité routière

Je m'investis beaucoup dans le questionnement des nouveaux modes de mobilité et de leur sécurité. La pratique du vélo, de la marche mais aussi de nouveaux engins qui s'invitent dans nos villes, comme les trottinettes électriques notamment, nous invite à revoir totalement notre vision de la mobilité mais aussi à réinventer les pratiques de sécurité routière. L'utilisation accrue des vélos électriques en fait aujourd'hui un véritable moyen de transport, susceptible de devenir une alternative crédible à la voiture et aux transports en commun. Mon action au sein de la Commission de la Ministre De Bue en charge de la sécurité routière, où je suis membre effectif, mais aussi en Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité, va dans le sens de cette nouvelle mobilité, où la route est partagée par tous pour la sécurité de tous.

Dans ce même sens de diversification de la mobilité, s'agissant du développement du tourisme fluvial, j'interviens régulièrement auprès du Ministre Henry pour améliorer les infrastructures de nos voies navigables.

Pouvoirs locaux

Sensible aux contraintes des municipalistes, ayant moi-même été échevin à La Louvière, je suis intervenu régulièrement pour mettre en lumière certains problèmes auxquels font face les pouvoirs locaux. Soulignons à cet égard la question fondamentale des finances communales qui représentent un enjeu majeur des prochaines années, tout comme celle des pensions des agents locaux et supra-locaux.

Autre sujet sensible: la réforme du financement des zones de secours, nécessaire pour soulager les budgets communaux et à laquelle je me suis montré attentif en équilibre avec les budgets des entités provinciales. D'autres points visant à améliorer l'efficacité des services communaux ou la réforme de la Révision Générale des Barèmes sont





aussi au centre de mon attention. La question de la bonne organisation des synergies entre CPAS et communes, notamment, est l'une de mes priorités.

Alternance

En matière d'alternance, je suis intervenu pour souligner le besoin de stages de qualité pour les jeunes et surtout la nécessité d'une offre claire et décloisonnée. Par ce biais, j'entends aussi intervenir en faveur d'une offre de stage intégrée qui implique tant les formations que l'enseignement en alternance. Il me semble en tout état de cause urgent de rendre une image positive à l'alternance comme moyen d'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

En ce sens, je suis particulièrement attentif à la future réforme de l'enseignement en alternance qui doit permettre de mettre en place des ponts plus efficaces entre les différents acteurs du secteur mais aussi d'impliquer plus et mieux le monde de l'entreprise directement dans la formation. L'alternance doit dépasser le cadre d'un choix par défaut car elle offre des débouchés que l'on ne retrouve pas ailleurs et s'avère être un véritable outil de lutte contre le chômage. La crise sanitaire et les inondations de juillet dernier montrent à quel point, aujourd'hui, l'alternance est cruciale pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, notamment pour la reconstruction wallonne.

Relations internationales

Sur le plan des relations internationales, la question du rôle de l'UE dans le cadre de la relance de l'après-crise sanitaire me paraît essentielle. La taxation des GAFAM est à mes yeux non seulement une question visant davantage d'équité fiscale, mais aussi un instrument à développer pour financer des politiques publiques ambitieuses susceptibles de relancer le modèle démocratique et social du Vieux Continent.

Santé

En plus des préoccupations liées à la crise sanitaire, les questions de santé publique et de prévention me tiennent à cœur. Le Covid a montré l'urgence de redonner des moyens aux services publics, notamment au niveau de la santé. C'est aussi l'une de mes priorités.

Logement

En matière de logement, je me suis intéressé au financement du plan d'ancrage des logements publics, à la place des Agences Immobilières Sociales (AIS) et au plan de rénovation avec une préoccupation sur les conditions d'accès pour le plus grand nombre. Les questions de la salubrité et de sanitaires intégrés sont des priorités sur lesquelles j'ai eu une oreille attentive de la part du ministre. Des arrêtés ont été modifiés pour aller dans le sens que je préconisais.

J'attends cependant encore d'une future réforme du code du logement durable qu'elle intègre de plus grands critères de salubrité des logements.

Services publics

De manière transversale, je prône le renforcement des services publics, montrant leur pertinence et leur efficacité de manière directe ou indirecte. Tant la crise sanitaire que les inondations ont montré la nécessité de réinvestir dans certains domaines. Je suis notamment intervenu sur les conséquences dans certaines régions de Wallonie de la quasi-disparition de la Protection civile. Les conséquences sont importantes, on l'a vu en juillet, et notamment pour les communes.

Je plaide aussi auprès de la Région pour qu'elle s'implique auprès des autorités fédérales en faveur d'une meilleure application du service bancaire de base. La disparition des agences bancaires et même des automates est un gros problème pour une part importante des citoyens. Les banques ont, elles aussi, un minimum de services à fournir au public.



2. QUESTIONS RECEVABLES ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT

Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine - Valérie DE BUE, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière

QUESTIONS ORALES

- La saison touristique automnale et hivernale en Wallonie
- L'accessibilité des circuits pour vélos aux personnes en situation de handicap
- L'outil régional de commercialisation et l'importance de l'image web dans le cadre de la promotion du tourisme wallon
- L'avenir du pass touristique comme outil en faveur du tourisme social
- Les initiatives de relance des visites et séjours scolaires
- La promotion des circuits de randonnée
- Les comités chargés de l'encadrement des sites reconnus par l'UNESCO
- Le projet de partage de l'information par la valorisation de l'offre touristique (PIVOT)
- La création d'un groupement de professionnels de la restauration du patrimoine wallon
- La situation des hébergements de terroir en cette fin d'année
- Les aires de camping-cars
- La méthodologie retenue pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine industriel
- La reconnaissance des points-nœuds pédestres
- L'uniformisation des cartes touristiques
- La légalité des zones 30 en centre-ville
- Le plan stratégique en matière de tourisme fluvial
- Les contrôles du maintien de l'activité touristique après subsidiation
- Le contraste des réservations entre les gîtes de grande capacité et les autres types de gîtes
- L'avenir du site de Bois-du-Luc
- Le futur Code du patrimoine et l'avenir des subventions de maintenance
- Le développement du tourisme ferroviaire
- Le soutien au secteur touristique et plus particulièrement aux opérateurs locaux dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19
- Les comités d'encadrement des sites en série reconnus par l'UNESCO
- Les retombées sur le secteur touristique wallon du projet d'implantation de Legoland à Charleroi
- La base de données «Pivot» et la stratégie digitale wallonne pour le tourisme
- Le Pass VisitWallonie
- Les écueils concernant l'évaluation des subventions à l'hébergement touristique
- La stratégie touristique estivale et le développement d'une offre touristique étrangère de proximité
- Le renforcement des formations aux métiers du patrimoine
- La relance du certificat de management public
- La nouvelle opération du Pass VisitWallonia
- Le développement de l'Outil régional de commercialisation (ORC)



QUESTIONS ÉCRITES

- Les conséquences de la fermeture de l'HORECA sur le secteur touristique
- Les synergies à mettre en œuvre entre les acteurs du tourisme et la diplomatie wallonne
- La place du patrimoine industriel dans la promotion de la Wallonie à l'étranger
- Les critères de sélection en matière d'implantation des futurs radars en Wallonie
- La désignation des agents qualifiés et des conseillers de poursuite dans le cadre des amendes administratives en sécurité routière
- Le lancement de la saison touristique et les gîtes de grande capacité
- Le développement d'une offre touristique wallonne intégrée au travers d'une application mobile
- La reconnaissance patrimoniale du parc Boël à La Louvière et de son château et leur reconversion à des fins de valorisation d'un projet équestre de haut niveau
- Le développement du tourisme ferroviaire
- Les actions à mener pour la valorisation du site de Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries
- La sécurité des seniors sur les routes wallonnes
- La candidature de la Belgique au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO
- La stratégie du Gouvernement wallon en matière d'écotourisme
- L'accessibilité des sites touristiques

Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture - Willy BORSUS, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

QUESTIONS ORALES

- La place de l'IFAPME et des stages en entreprise dans le cadre du plan d'actions pour la formation professionnelle
- Le soutien de l'Agence du Numérique aux pouvoirs locaux dans le cadre de la concrétisation des Smart Cities
- Les filières d'excellence pour réindustrialiser la Wallonie
- Le soutien aux commerçants face à la désertification bancaire
- Les nouvelles mesures concernant l'enseignement en alternance
- Les implications économiques du Plan wallon d'aides aux modes de transport alternatifs à la route

QUESTIONS ÉCRITES

- Les conséquences des nouvelles mesures sanitaires sur l'IFAPME
- La prise en compte des critères de prévention de la santé dans le cadre d'un changement de plan de secteur
- Le bilan et les perspectives de travail pour la SOGEPa dans le contexte de la crise
- La formation des tuteurs en entreprise dans le cadre de l'apprentissage en alternance au sein de l'IFAPME
- Le devenir de la formation en alternance



Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité - Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité

QUESTIONS ORALES

- Le transport scolaire dans l'enseignement spécialisé en période de Covid
- La création d'autoroutes pour vélos
- Le développement des ports autonomes wallons

QUESTIONS ÉCRITES

- L'entretien des voiries régionales
- La conciliation entre la stratégie énergétique wallonne et la volonté du gouvernement de veiller à la situation des personnes électrosensibles
- Le développement du transport fluvial
- Les primes pour l'achat de vélos
- La législation en matière d'automatisation du transport fluvial
- Le renforcement de l'offre de transport en commun pour l'année scolaire 2021-2022

Commission du logement et des pouvoirs locaux - Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville

QUESTIONS ORALES

- La mise à disposition de membres du personnel du CPAS pour l'administration communale
- L'expertise informatique dans le cadre de l'implémentation des Smart Cities
- La question du logement suite à la recrudescence du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

QUESTIONS ÉCRITES

- La marge de manœuvre communale en matière de salubrité et de logements dans le cadre du permis de location
- Le financement des zones de secours
- L'incompatibilité entre un poste de direction de niveau communal en disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR) et un mandat politique local
- Les dangers d'un monopole en matière de logiciels informatiques destinés aux villes et communes
- L'impact du statut de travailleur associatif sur les finances communales



**Commission des affaires générales et des relations internationales - Elio DI RUPO,
Ministre-Président du Gouvernement wallon**

QUESTIONS ORALES

- La répartition des fonds issus du plan de relance européen
- La situation en République Démocratique du Congo

QUESTION ÉCRITES

- Le blocage par l'Union européenne des exportations de vaccins vers l'Australie
- La taxe sur les «Google, Apple, Facebook et Amazon» (GAFA)
- La situation au Congo

**Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé - Christie MORREALE,
Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité
des chances et des Droits des femmes**

QUESTIONS ORALES

- La multidisciplinarité au cœur du plan d'action pour dynamiser la formation professionnelle
- La réforme des soins palliatifs
- L'arrivée d'un vaccin contre le Covid-19 en Wallonie
- La coordination des relais sociaux en Wallonie et leur avenir
- La situation des centres de guidance

QUESTION ÉCRITES

- Les revendications du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) concernant l'accessibilité des sites de vaccination
- La formation transversale numérique dans les centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)
- Les mesures destinées aux jeunes sans emploi et ne participant ni à l'éducation ni à la formation (NEETS)

**Commission de l'environnement, de la nature et du bien-être animal - Céline TELLIER,
Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être
animal**

QUESTIONS ÉCRITES

- La stratégie du gouvernement pour veiller à la situation particulière des personnes électrosensibles



3. INTERVENTIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

- Le bilan de la fréquentation des lieux touristiques durant l'été 2020 et la création d'un pass
- L'avenir du site Durobor à Soignies
- Les recommandations des États généraux de la sécurité routière
- Les propositions faisant suite aux États généraux de la sécurité routière
- La qualité du transport scolaire pour les enfants porteurs de handicap
- Les autorisations accordées aux chasseurs de trésors
- les tensions entre Brussels South Charleroi Airport (BSCA) et Zaventem
- La nécessité de développer des parcours touristiques et le tourisme fluvial

4. PROJET DE MOTION

- Cosignataire du projet de motion: La vaccination comme outil stratégique de sortie de crise pour la Wallonie



B. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

1. TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Culture

La région du Centre jouit d'un parc muséal extraordinaire composé de huit institutions dont le Musée de Mariemont qui bénéficie d'un statut de reconnaissance unique lié à la FWB. En tant que député de la région, il me semble essentiel d'aider ces musées hainuyers à rencontrer pleinement leurs missions.

Lors du dernier conclave d'ajustement budgétaire, le gouvernement a annoncé un budget de près de 20 millions d'euros supplémentaires pour renforcer l'effort déjà consenti dans le cadre du fonds d'urgence pour soutenir la Culture et qui s'élevait à 64 millions d'euros.

Pour partie, cette nouvelle enveloppe permettra de répondre aux besoins d'opérateurs pas ou mal subventionnés. Concernant singulièrement le Centre de la Céramique Kéramis, je suis heureux de l'aide structurelle supplémentaire relevée à 540000 euros annuels, soit 200000 euros de plus qu'à l'initiale 2021, ce qui devrait permettre



au musée d'envisager l'avenir plus sereinement. Si la Ministre a indiqué que le Centre de la Céramique ne rencontrait pas encore pleinement les critères qui lui permettraient d'être reconnu dans la catégorie supérieure justifiant d'une subvention encore plus importante, je suis convaincu que la persévérance et le talent de l'équipe de Kéramis permettront d'opérer la transition nécessaire à l'intégration en catégorie A.

La réforme du décret muséal a également vu la suppression de la gratuité des musées pour les groupes scolaires. Il me semble évident que si nous voulons que les adultes de demain prennent goût à la culture, il faut appeler à des mesures et des politiques qui vont dans le sens d'un retour à la gratuité, notamment pour le monde scolaire qui visite l'un des 73 musées actuellement reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par ailleurs, le futur Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) devrait offrir des opportunités de découverte culturelle et d'expression artistique aux élèves tout au long de leur parcours scolaire. Son déploiement a été quelque peu retardé à cause de la crise sanitaire mais un avant-projet de décret spécifique devrait être présenté par la Ministre Linard. Dans l'attente, je continuerai à être très attentif aux différentes étapes de l'opérationnalisation du PECA.

Enfin, dans cette même commission, j'interviens aussi régulièrement sur les questions liées aux médias, leur déontologie mais aussi, et surtout, les liens avec les nouveaux médias et l'importance accrue, et dangereuse, des GAFAM.

Enseignement

Dans le cadre de mon action parlementaire, je soutiens et plaide pour la multiplication des initiatives en faveur de tous les types d'enseignement.

Enseignement de plein exercice

Au cours de la dernière année académique et suite à ma nouvelle désignation en tant que membre effectif de la Commission Éducation, je me suis fait porte-parole de nombreuses problématiques rencontrées sur le terrain par les différents acteurs de l'enseignement de plein exercice.

Les deux dernières années académiques se sont révélées particulièrement éprouvantes pour de nombreux jeunes qui ont fait état d'une détresse psychologique importante couplée à un risque de décrochage scolaire réel suite à la crise sanitaire. En effet, le code rouge mis en œuvre entre novembre 2020 et février 2021 pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 et qui a conduit à l'hybridation des apprentissages, a laissé des traces, notamment des difficultés pédagogiques et psychologiques chez les élèves.

Face à ce constat, j'ai porté une proposition de décret adoptée par le Parlement en février dernier, qui visait à octroyer pour 2021 un montant complémentaire de 5,8 millions d'euros aux établissements de l'enseignement obligatoire et aux académies en vue de renforcer l'enveloppe de 20 millions d'euros dite « Soutien aux écoles - Forfait COVID » précédemment débloquée par le Gouvernement.



Le texte proposait également de développer les pratiques d'accompagnement spécifique Covid, en mettant l'accent sur les activités de soutien éducatif et psychosocial au moyen d'une première enveloppe de 10 millions d'euros dédiée aux établissements scolaires d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé et une seconde de 9 millions pour les Centres psycho-médico sociaux (CPMS).

Ce dispositif destiné à soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves et à lutter contre le décrochage scolaire a permis le recrutement exceptionnel d'acteurs de l'éducation sans charge d'apprentissage tels que des éducateurs, psychologues, assistants sociaux pour établir des relations d'aide, de soutien et de confiance entre les différents publics de l'école.

La proposition de décret a ainsi permis la création de pas moins de 586 équivalents temps plein (ETP) créés au bénéfice de 473 établissements.

Enseignement spécialisé

Concernant l'Enseignement spécialisé, depuis le début de la mandature, je me suis particulièrement investi sur la question de l'inclusion en questionnant régulièrement la Ministre sur la mise en œuvre du décret aménagements raisonnables. Si ce décret a permis aux établissements de faire un pas supplémentaire vers l'intégration, le projet de décret du Gouvernement visant à la création des pôles territoriaux leur donne à présent les moyens pour pleinement la réaliser.

L'enseignement de promotion sociale (EPS) et l'enseignement artistique à horaire réduit (ESAHR) figurent aussi parmi mes principaux chevaux de bataille. Au cours de l'année 2021, j'ai continué à porter les attentes de valorisation de l'EPS et de meilleure reconnaissance des enseignant·e·s de l'ESAHR considérés quelque peu comme les parents pauvres de l'enseignement. Enfin, l'alternance et sa réforme prochaine ne manqueront pas d'attirer ma meilleure attention, dans l'optique d'améliorer l'offre de stages de qualité et surtout l'employabilité des jeunes, singulièrement celles et ceux issus des Centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA).

Enseignement supérieur

À la suite du départ annoncé de la HELHa de La Louvière, il ne fait aucun doute que l'enjeu de nouveaux besoins de formation ne pourra être ignoré à l'échelle des divers bassins de vie, et singulièrement celui désormais reconnu de la région du Centre, malgré la logique de concurrence et les équilibres d'offres entre zones de chalandise qui se recoupent toujours plus. Cette logique devra nécessairement être encadrée, et se refléter dans l'analyse des nouvelles demandes d'habilitation par l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES).

Dans ce cadre, j'ai rappelé la Déclaration de politique communautaire (DPC) qui se prononce «en faveur de la rencontre d'une offre de formation équilibrée et cohérente sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les territoires où le nombre d'inscriptions de jeunes en enseignement supérieur est faible».



Jeunesse

Au cours de cette dernière année, je me suis également investi dans la Commission de la Ministre Glatigny en faveur de la jeunesse, un secteur que je connais particulièrement bien grâce à mon expérience de directeur de centre d'information jeunesse. Au plus fort de la crise, j'ai mis en exergue la détresse croissante des jeunes belges francophones et appelé à ce que leurs revendications puissent être légitimement rencontrées. Aussi, j'ai rappelé l'important rôle joué par les opérateurs d'accompagnement trop longtemps privés de contact avec le public. J'ai en outre questionné la Ministre sur des protocoles de reprise d'activités qui ont conduit à l'annulation pure et simple de l'accueil, les associations étant dépourvues des moyens humains et logistiques nécessaires pour assurer le respect de ces protocoles. La suspension d'activités faisait également craindre une perte de reconnaissance et d'agrément pour les structures du secteur jeunesse: le gouvernement s'est engagé à débloquer une enveloppe de 2,5 millions d'euros dans le cadre du fonds d'urgence et à apurer un arriéré de 1,5 million d'euros pour mettre fin au moratoire qui bloquait la reconnaissance de nouvelles structures.

Relations internationales et affaires générales

En tant que membre suppléant de la Commission des Affaires générales, des Relations internationales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, je me suis investi dans l'évaluation des programmes de coopération conduits par Wallonie-Bruxelles International, mais aussi dans le fonctionnement propre de l'institution et de sa gouvernance.

J'ai aussi régulièrement interrogé le Ministre-Président sur les actions de promotion de la langue française menées par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et sur la place occupée par la FWB dans l'espace francophone à travers ses ambitions en matière numérique, de promotion de la littérature francophone et des liens de coopération privilégiée avec les pays partenaires.

La promotion de la littérature belge à l'étranger fait partie de mes priorités, en lien avec la culture et avec les relations internationales.





2. QUESTIONS RECEVABLES ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT

Commission de l'Enseignement - Caroline DÉSIR, Ministre de l'Éducation

QUESTIONS ORALES

- Évaluation de la rentrée scolaire dans le spécialisé
- Suppression des intégrations temporaires totale (ITT)
- Entente ESAHR/Enseignement obligatoire
- Protocole sanitaire ESAHR
- Enseignement en alternance CEFA
- Suivi inscriptions en 1^{ère} année différenciée
- Étude de la Ligue des familles sur l'école inclusive et avancées dans le cadre de la réforme de l'enseignement spécialisé
- Modification des filières de l'enseignement qualifiant
- Enquête de l'UMONS sur l'usage du numérique par les enseignants
- Avancement de la période d'inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement ordinaire pour l'année scolaire 2021-2022
- Situation et perspectives pour l'ESAHR (suivi)
- Priorisation des publics fréquentant l'enseignement de qualification dans la stratégie de retour normalisé à l'école
- Évaluation et précisions quant aux mesures liées aux activités extra-scolaires des enfants de moins de 12 ans dans les académies
- Impact de l'allongement du tronc commun sur les stages dans les CEFA

- Précisions et perspectives quant à l'organisation des gestes manuels dans l'organisation du futur tronc commun polytechnique
- Organisation de la fin d'année et les modalités de recours
- Évaluation des projets pilotes de tests salivaires dans les écoles
- Chiffres des inscriptions
- Évolution du cours d'éducation physique dans la mise en œuvre du Pacte d'Excellence
- Taux d'abandon dans les CEFA
- Évaluation du programme Expedis et question d'accès à la mobilité dans le cadre des discussions du Comité des Ministres européens de l'Éducation
- Rapport d'activités 2020 de la Commission de pilotage
- Sécurité des épreuves externes certificatives
- Communication des décisions de conseil de classe et taux important de redoublement dans certaines écoles

QUESTIONS ÉCRITES

- Plaidoyer d'une équipe pédagogique du secondaire spécialisé pour un retour des enfants à l'école
- Évaluation de l'ARÉO
- Pratiques de remédiation

Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles - Valérie GLATINY, Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

QUESTIONS ORALES

- Évaluation et perspectives pour l'enseignement de promotion sociale
- Rapprochement entre la promotion sociale et d'autres organismes de formation pour pallier les manques organisationnels en situation de crise sanitaire
- Inquiétudes des acteurs de la promotion sociale à l'égard des modalités d'un enseignement de type hybride
- Inégalités et manque de valorisation de la promotion sociale dans l'enseignement supérieur
- Moratoire jeunesse et nouveaux agréments
- Prolongation des mesures relatives aux modalités d'organisation de l'année académique dans les établissements de l'enseignement de promotion sociale
- Possible extension des programmes de subsidiation relatifs à l'insertion professionnelle
- Subvention pour des projets non réalisés suite à la crise sanitaire et perspectives pour le secteur jeunesse
- Aide à la transition numérique pour l'enseignement de promotion sociale
- Aides financières octroyées au secteur de l'Aide à la Jeunesse



- Situation dans l'Enseignement de promotion sociale en contexte de crise sanitaire (suivi)
- Transition entre l'enseignement de promotion sociale de niveau universitaire et les cursus universitaires
- Nouvelles habilitations délivrées par l'ARES
- Concertation avec le secteur de la jeunesse
- Allongement des années académiques dans l'enseignement de promotion sociale
- Revendications du secteur de l'Aide à la jeunesse

QUESTIONS ÉCRITES

- Prolongation du séjour limité à la durée des études pour les étudiants inscrits en promotion sociale
- Difficultés des étudiants amenés à prester un stage dans le secondaire
- Subvention pour des projets non réalisés suite à la crise sanitaire et perspectives pour le secteur jeunesse
- Bilan des premières assises de la jeunesse du 26 juin 2021
- Mise en place d'un numéro vert pour prévenir les déviances sexuelles

Commission de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes - Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes

QUESTIONS ORALES

- Disparité d'efficience entre les protocoles de vaccination et pénurie de médecins dans les CPMS
- Suivi difficultés rencontrées par les musées hainuyers
- Reconnaissance de l'opéra urbain «Décrocher la lune» au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO
- Bilan de la crise sanitaire sur les musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Ekla et les mesures à destination des centres scéniques
- Place des éditeurs spécialisés dans le soutien au secteur de l'édition
- Problématique de la santé dorsale dans les écoles

QUESTION ÉCRITE

- Refinancement d'Antenne Centre Télévision et des Médias de Proximité



Commission des Affaires générales, des Relations internationales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement - Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

QUESTIONS ORALES

- Mobilisation de la Francophonie en faveur du peuple libanais
- Écoles belges à l'étranger
- Fonds d'ajustement «Brexit» et mobilité étudiante
- IX^{es} Jeux de la Francophonie et diplomatie sportive
- République démocratique du Congo: Blocage de la Commission électorale nationale indépendante (CENI)
- Réaffectation à des fins numériques de l'enveloppe dédiée à l'équipement des professeurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Prix Nobel de la paix 2020 et lutte contre la pauvreté
- Dettes des pays du sud
- Fonds d'ajustement Brexit et la mobilité étudiante (suivi)
- Interprétariat comme vecteur de défense de la langue française
- Écoles à programme belge à l'étranger
- Affaire Paul Rusesabagina au Rwanda
- Élargissement du programme Erasmus +
- Situation au Burkina Faso (suivi)
- Coopération bilatérale avec le Liban

QUESTION ÉCRITE

- Nouvelles critiques à l'égard de Sciensiano et des groupes d'experts fédéraux



3. INTERVENTIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

- Suppression des intégrations temporaires totales
- Face aux médias, Google tente d'imposer son modèle d'accords de licence
- Initiatives gouvernementales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile à l'approche de l'hiver
- Stratégie globale de vaccination par la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant les professions prioritaires
- Annonce du départ de la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) de La Louvière
- Congé de paternité pour les enseignants



- Journée d'action des centres de jeunes
- Expert de l'OCDE plaide pour la réduction des vacances d'été
- Départ de la HELHa de La Louvière pour un enseignement supérieur accessible à toutes et tous
- Écoles belges au Maroc

4. PROPOSITION DE DÉCRET

Proposition de décret visant à l'octroi, en 2021, de moyens supplémentaires permettant de couvrir les surcoûts de fonctionnement liés à la gestion de la crise sanitaire pour les écoles de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, et d'apporter un soutien éducatif et psycho-social renforcé aux élèves des écoles de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

CONCLUSION

LA CRISE SANITAIRE, PUIS LES INONDATIONS DE JUILLET,
ONT BOULEVERSÉ NOS VIES.
MES PENSÉES ACCOMPAGNENT CELLES ET CEUX
QUI EN ONT SOUFFERT DANS LEUR CHAIR OU CELLE DE LEURS PROCHES.



**FAIRE DE L'ÉCOTOURISME UN NOUVEAU VECTEUR
DE DÉVELOPPEMENT DE LA WALLONIE, DE LA MOBILITÉ
DOUCE UN NOUVEAU MODE DE TRANSPORT DURABLE
ET PLUS RESPECTUEUX DES UNS ET DES AUTRES OU
ENCORE FAIRE VIVRE OU REVIVRE NOTRE PATRIMOINE
EN LUI ATTRIBUANT DES FONCTIONS NOUVELLES,
FIDÈLES À SON PASSÉ MAIS EN ADÉQUATION AVEC
LA NOUVELLE DONNE SOCIÉTALE.**



Ces crises interrogent la place à occuper par nos services publics, mais aussi notre modèle de développement.

La crise climatique qui a notamment frappé la Wallonie de plein fouet en juillet dernier avec les dramatiques inondations, incite nos politiques, quel que soit le domaine dans lequel elles s'exercent, à revoir nos priorités et la répartition des efforts à fournir. La question du climat est aussi, et surtout, une question de justice sociale.

Dans cette optique de développement durable, que ce soit en termes de tourisme, de patrimoine ou de mobilité, les enjeux climatiques donnent aussi l'opportunité de mettre en place de nouvelles solutions tant en termes sociaux qu'économiques ou de qualité de vie.

Faire de l'écotourisme un nouveau vecteur de développement de la Wallonie, de la mobilité douce un nouveau mode de transport durable et plus respectueux des uns et des autres ou encore faire vivre ou revivre notre patrimoine en lui attribuant des fonctions nouvelles, fidèles à son passé mais en adéquation avec la nouvelle donne sociétale.

Enfin, ces leviers doivent nous servir à rendre confiance aux citoyennes et citoyens. Et donner à nos gouvernements l'opportunité de se montrer solidaires entre les divers échelons de l'État.

Je nous souhaite de faire face, ensemble, aux nouveaux défis qui nous attendent.

Michel Di Mattia







PARLEMENT
DE WALLONIE

Square Arthur Masson, 6 - 5012 Namur
081.23.10.36 - courriel@parlement-wallonie.be

Éditeur responsable: Michel Di Mattia,
Député PS au Parlement de Wallonie,
rue de la Hestre, 189 - 7100 La Louvière